



Le 4 décembre 2018

Madame Nathalie de BARTILLAT
Maire
Mairie
18150 APREMONT-SUR-ALLIER

Objet : Projet de parc éolien "Portes du Nivernais" - Communes de LANGERON et SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER

Dossier suivi par Pascal BERNARD, Délégué général Tél 04 73 29 02 32 pascal.bernard@lesplusbeauxvillagesdefrance.org

Madame le Maire, chère collègue,

Vous nous avez récemment informés d'un projet de parc de 4 éoliennes devant être implantées sur les communes de LANGERON et SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER.

Vous vous interrogez sur l'impact d'un tel projet sur le classement d'Apremont-sur-Allier parmi *Les Plus Beaux Villages de France*[®].

En réponse à votre questionnement, nous tenons tout d'abord à vous rappeler que le classement d'un village relève d'une procédure très sélective (plus de 80 % de refus de candidatures) et que la notation d'un bourg historique fait appel à 27 critères permettant d'apprécier avec le maximum d'objectivité les qualités du village sur ses aspects patrimoniaux mais également en matière d'accueil touristique. Nous attirons votre attention sur le fait que les qualités des abords et des grands paysages environnants constituent un critère d'appréciation important.

Etant ici rappelé que notre vocation n'est aucunement de nous immiscer dans les projets d'aménagements menés par les collectivités et leurs partenaires, nous souhaitons néanmoins vous rendre particulièrement attentif au fait que le futur parc éolien – du fait de sa proximité géographique et des dimensions des matériels implantés – pourrait être particulièrement visible depuis différents points du « village ancien » d'Apremont-sur-Allier, et notamment depuis le château, celui-ci étant implanté sur un promontoire. Si cette position dominante offre de magnifiques perspectives sur les paysages environnants, la réciprocité des vues (covisibilité) rend l'édifice particulièrement sensible à de nouveaux aménagements, d'autant plus lorsque ceux-ci concernent l'édification d'« équipements monumentaux ».

Aussi, nous attirons votre attention sur le fait que la mise en œuvre d'un tel projet pourrait nuire au classement d'Apremont-sur-Allier parmi *Les Plus Beaux Villages de France*[®] lors d'une prochaine réexpertise devant intervenir d'ici quelques années.

Vous remerciant de l'attention que vous saurez porter à notre courrier, nous vous prions de recevoir, Madame le Maire, chère collègue, l'expression de notre plus parfaite considération.

Maurice CHABERT



Président des *Plus Beaux Villages de France*[®]